



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer

Service Nature et Forêt

Bureau des milieux Naturels et de  
la Biodiversité

**Arrêté n° 2012/217**

**portant approbation du document d'objectifs  
du site Natura 2000 FR7200724 "L'Adour"  
(site d'importance communautaire)**

**Le Préfet des Landes,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

**VU** la décision de la Commission européenne en date du 7 décembre 2004 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;

**VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 414-2, R. 414-8 à 12 ;

**VU** l'arrêté ministériel du 10 juin 2008 portant désignation du préfet coordonnateur pour le site d'importance communautaire L'Adour ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2009 portant constitution du comité de pilotage local du site d'importance communautaire L'Adour (FR7200724), modifié le 29 juin 2009 ;

**VU** les travaux du comité de pilotage du site et notamment sa réunion de validation du 24 mai 2011 ;

**VU** l'avis du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine en date du 27 décembre 2011 relatif au périmètre du site Natura 2000 FR7200724 "L'Adour" ;

**CONSIDÉRANT** les débats du comité de pilotage réuni le 17 janvier 2012 pour la mise en oeuvre du document d'objectifs ;

**SUR PROPOSITION** du secrétaire général de la préfecture des Landes ;

.../...

## ARRÊTE :

**Article 1er** - Le document d'objectifs du site Natura 2000 "L'Adour" (FR7200724) annexé au présent arrêté est approuvé.

**Article 2** - Le document d'objectifs du site Natura 2000 "L'Adour" (FR7200724) est tenu à la disposition du public auprès des services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Aquitaine, des Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que dans les mairies des communes de :

- Département des Landes : Aire-sur-l'Adour, Angoumé, Audon, Aurice, Bégaar, Bordères-et-Lamensans, Candresse, Cauna, Cazères-sur-l'Adour, Dax, Duhort-Bachen, Goos, Gousse, Gouts, Grenade-sur-l'Adour, Hinx, Josse, Larrivière-Saint-Savin, Laurède, Mées, Montgaillard, Mugron, Nerbis, Onard, Orist, Pey, Pontonx-sur-l'Adour, Port-de-Lanne, Poyanne, Préchaq-les-Bains, Renung, Rivière-Saas-et-Gourby, Saint-Barthélémy, Saint-Etienne-d'Orthe, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Jean-de-Lier, Saint-Jean-de-Marsacq, Saint-Laurent-de-Gosse, Sainte-Marie-de-Gosse, Saint-Martin-de-Hinx, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Maurice-sur-l'Adour, Saint-Paul-lès-Dax, Saint-Sever, Saint-Vincent-de-Paul, Saubusse, Siest, Souprosse, Tarnos, Tercis-les-Bains, Téthieu, Toulouzette, Vicq-d'Auribat, Yzosse.

- Département des Pyrénées-Atlantiques : Anglet, Bayonne, Boucau, Guiche, Lahonce, Mouguerre, Sames, Urcuit, Urt.

**Article 3** - Tout recours contentieux contre le présent arrêté devra être présenté devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 4** - Les secrétaires généraux des préfectures des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine, les directeurs départementaux des territoires et de la mer des Landes et des Pyrénées-Atlantiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat dans le département des Landes.

Fait à Mont-de-Marsan, le 20 février 2012.

Le Préfet,

Le Secrétaire Général

Romuald de PONTBRIAND

# Natura 2000 - Directive Habitats

## Document d'objectifs du site FR7200724 "L'Adour"

### Sommaire

#### **Tome I**

#### *Préambule*

#### *I. - Diagnostic socio-économique.*

##### I.1. - Présentation générale :

- L'hydrosystème de l'Adour
- Les acteurs de la gestion de l'eau
- Connaissance, protection et aménagement

##### I.2. - Les usages de l'eau :

- Eau potable
- Assainissement
- Hydroélectricité

##### I.3. - Usage halieutique et cynégétique :

- Pêche professionnelle
- Pêche de loisir
- Enjeux de l'usage halieutique
- Chasse

##### I.4. - Usage industriel et commercial :

- Prélèvements et rejets industriels
- Extraction de granulats
- Activité industrielle portuaire

##### I.5. - Production agricole, sylvicole et piscicole :

- Agriculture
- Pisciculture
- Sylviculture

##### I.6. - Tourisme et loisirs :

- Activités nautiques
- Plaisance
- Randonnées
- Thermalisme

.../...

## ***II. - Diagnostic écologique***

### **II.1. - Habitats :**

- Matériel et méthodes
- Résultats de l'inventaire
- Les habitats d'intérêt communautaire
- Habitats naturels non d'intérêt communautaire

### **II.2. - Angélique des estuaires :**

- Angélique des Estuaire - *Angélica heterocarpa* - 1607\*
- *Angelica heterocarpa* sur le site

### **II.3. - Ichtyofaune :**

- Biologie et écologie des espèces présentes
- Rappel du PDPG (plan départemental de gestion des ressources piscicoles) et SDVPH (schéma départemental de vocation piscicole et halieutique)
- Bilan des inventaires piscicoles réalisés sur l'Adour
- Caractérisation des habitats et des espèces sur le site
- Habitats piscicoles et faciès d'écoulement
- Migration piscicole et connectivité des milieux
- Analyse globale de l'enjeu piscicole

### **II.4. - Vison d'Europe :**

- Fiche d'identité
- Définition de la zone potentielle d'activité
- Qualité des hydrosystèmes
- Risque de mortalité par collision routière
- Organisation des campagnes de lutte contre les espèces déprédatrices

### **II.5. - Compléments d'inventaires**

## ***III. - Enjeux, objectifs, mesures.***

### **III.1. - Enjeux et objectifs :**

- Entités de gestion et de concertation
- Hiérarchisation des enjeux de conservation
- Définition des objectifs de développement durable

### **III.2. - Mesures :**

- Définition du programme d'actions
- Mesures contractuelles
- Mesures hors contrat
- Charte Natura 2000 "L'Adour"

## ***Bibliographie***

## Tome 2

### *Documents*

"L'Adour"  
Annexe 1 : arrêté modificatif portant constitution du comité de pilotage du site  
Annexe 2 : formulaire standard de données initial du site  
Annexe 3 : paramètres physico-chimiques de la qualité de l'eau  
Annexe 4 : recensement général agricole, détail par communes  
Annexe 5 : typologie des habitats naturels et semi naturels du site  
Annexe 6 : fiches habitats et espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive Habitats

### *Cartographies : diagnostic socio-économique*

Carte 1 : climatologie et hydrologie  
Carte 2 : eaux souterraines  
Carte 3 : divagations de l'Adour (Aire-sur-l'Adour à Bordères) Géodiac 2009  
Carte 4 : qualité de l'eau - principaux paramètres SEQ "eau"  
Carte 5 : qualité de l'eau - principaux paramètres SEQ "eau" (suite)  
Carte 6 : qualité de l'eau - principaux paramètres SEQ "bio"  
Carte 7 : réservoirs de réalimentation du bassin de l'Adour  
Carte 8 : structures d'aménagement de rivière  
Cartes 9 : collectivités  
Carte 10 : aménagements et ouvrages sur le domaine public fluvial  
Carte 11 : occupation du sol Corine landcover (Observatoire de l'eau, 2009)  
Carte 12 : population et évolution démographique  
Carte 13 : zonages de planification et de gestion des eaux  
Carte 14 : zonages de protection et de gestion de l'environnement  
Carte 15 : prélèvements en eau potable (2007)  
Carte 16 : état d'avancement des périmètres de protection (2008)  
Carte 17 : agglomérations et conformité ERU (élimination des eaux résiduaires urbaines)  
Carte 18 : agglomérations et conformité ERU - état 2006 des masses d'eau  
carte 19 : assainissement collectif  
Carte 20 : hydroélectricité  
Carte 21 : pêche maritime et de loisir  
Carte 22 : principaux rejets industriels  
Carte 23 : principaux rejets industriels (suite)  
Carte 24 : extraction de granulats  
Carte 25 : extractions de granulats, exploitations anciennes et stabilisations  
Carte 26 : superficie irriguée par commune (autorisations 2008)  
Carte 27 : points de prélèvement pour l'irrigation  
Carte 28 : piscicultures des communes du site Natura 2000 "L'Adour"  
Carte 29 : forêts (plantations ornementales et exploitations)  
Carte 30 : activités nautiques  
Carte 31 : thermalisme

## ***Cartographies : diagnostic écologique***

### Habitats :

Habitats naturels : secteurs A à M

Statut des habitats : secteurs A à M

Habitats d'intérêt communautaire : secteurs A à M

Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire : secteurs A à M

### Angélique des estuaires :

Habitats de l'espèce et des enjeux de conservation : secteurs A à M

### Faune piscicole :

Habitats de l'espèce et des enjeux de conservation : cartes 1 à 13 (bleu)

### Vison d'Europe :

Localisation des habitats préférentiels du Vison d'Europe : carte 1 à 4 (rouge)

## ***Cartographies : périmètre***

Carte 1 : secteur Aire-sur-Adour

Carte 2 : secteur Cazères

Carte 3 : secteur Bordères

Carte 4 : Saint-Maurice

Carte 5 : Saint-Sever

Carte 6 : secteur Toulouzette

Carte 7 : secteur Mugron

Carte 8 : secteur Saint-Jean-de-Lier

Carte 9 : secteur Préchacq

Carte 10 : secteur Téthieu

Carte 11 : secteur Dax

Carte 12 : secteur Tercis

Carte 13 : secteur Josse

Carte 14 : secteur Saint-Etienne-d'Orthe

Carte 15 : secteur Port-de-Lanne

Carte 16 : secteur Urt

Carte 17 : secteur Lahonce

Carte 18 : secteur Bayonne